



INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE MONTATAIRE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N°6 - JUIN 97



BON REPOS
à toutes et à tous

Base de Loisirs de Saint-Leu d'Esserent

HEURES D'OUVERTURE
du 1er mai à mi-septembre
de 9h30 à 19h00
(tous les jours)

Tarifs 1997

- Adultes : 42 Frs
- Enfants de 4 à 14 ans : 25 Frs
- Enfants de moins de 4 ans : gratuits

Habitant d'une commune du
Syndicat ou salarié d'une entreprise
implantée sur le territoire d'une
commune adhérente :

- Adulte : 19 Frs
- Enfants de 4 à 14 ans : 8 Frs
- Enfants de moins de 4 ans : gratuits



PISCINE intercommunale de Montataire

HORAIRES D'ÉTÉ

(à compter du 23 juin 1997)

Lundi : de 12h00 à 20h00

Mardi Mercredi Jeudi : de 10h00 à 20h00

Vendredi : de 10h00 à 21h00

Samedi et Dimanche : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Fermetures exceptionnelles

les Lundi 14 juillet et Vendredi 15 août



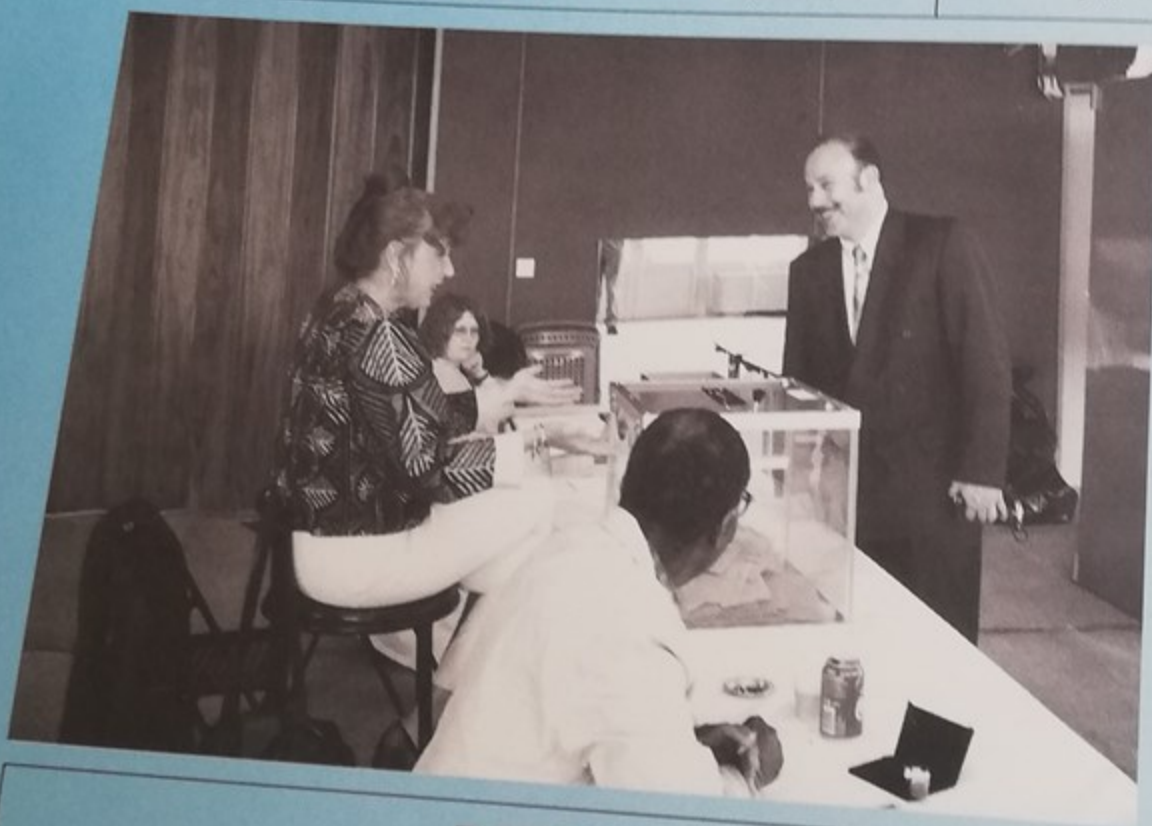
Elections

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 25 MAI ET 1^{er} JUIN 1997 LES RESULTATS DE MONTATAIRE

DATE D'ELECTION : 25/5/97 - 1^{er} tour

Nbre inscrits : 6650
 Nbre vot. : 4361 % vot.inscrit : 65,58 Nbre abs. : 2289 % Abs Insc : 34,42
 Nbre nul : 158 % nul inscrit : 2,38 % nul/vot : 3,62
 Nbre exp. : 4203 % Exp/ins. : 63,20 % exp/vot. : 96,38

N° liste	Libellé	Nbre de voix	% de Vot.	% exp.
1	Michel Guinot (FN)	1048	24,03	24,93
2	Ernest Cheniere (RPR-UDF)	424	9,72	10,09
3	Roland Szpirko (LO)	119	2,73	2,83
4	Michel Françaix (PS)	542	12,43	12,90
5	Jean-Pierre Bosino (PCF)	1784	40,91	42,45
6	Gérard Welker (MDC)	40	0,92	0,95
7	Daniel Bertaux (MEI)	80	1,83	1,90
8	Monique Bouzin (PT)	36	0,83	0,86
9	Annick Potelle-Drobecq (CNI)	25	0,57	0,59
10	Guy Gouioubly (réformateur)	11	0,25	0,26
11	Corinne Pascal-Thibout (verts)	94	2,16	2,24



Pour voter à compter du 1^{er} mars 1998, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour cela, se présenter en mairie au service Etat Civil, avec une carte Nationale d'Identité Française et un justificatif de domicile avec ses nom et prénoms (quittance d'électricité, carte navette de sécurité sociale, etc...) avant le 31 Décembre 1997.

DATE D'ELECTION : 01/6/97 - 2^e tour

Nbre inscrits : 6650
 Nbre vot. : 4396 % vot.inscrit : 66,11 Nbre abs. : 2254 % Abs Insc : 33,89
 Nbre nul : 182 % nul inscrit : 2,74 % Nul/vot : 4,14
 Nbre exp. : 4214 % Exp/ins. : 63,37 % exp/vot. : 95,86

N° liste	Libellé	Nbre de voix	% de Vot.	% exp.
1	Michel Guinot (FN)	1118	25,43	26,53
2	Ernest Cheniere (RPR-UDF)	747	16,99	17,73
3	Michel Françaix (PS)	2349	53,43	55,74

LE CENTRE MUNICIPAL D'INFORMATIONS VA SE TRANSFORMER EN PLATE-FORME DE SERVICES PUBLICS

Le Centre Municipal d'informations (CMI), créé il y a dix ans dans les Quartiers des Martinets et répondant aux besoins de la population de l'époque, va se transformer et sa vocation partenariale va être élargie.

La Municipalité souhaite, en effet, développer une offre coordonnée et renouvelée de Services publics de proximité visant à mieux satisfaire les habitants des Cités HLM, sous forme de Plate-Forme de Services Publics, accueillant de nouveaux services.

A la rentrée 97, avant que l'extension nécessaire ne se produise, la Plate-Forme de Services Publics sera préfigurée.

Le CMI sera rattaché au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et accueillera, outre les permanences actuelles du Maire, de l'Adjoint au Logement, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et de l'Office des Communautés et des Familles Etrangères de l'Oise (OCFEO) :

- Une permanence de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) sur la retraite, étendue tous les mercredis après-midi
- Une permanence de l'Association d'Aide aux Victimes et d'Information des Justiciables (ADAVIJ) tous les vendredis matins,
- Une permanence ponctuelle, en octobre, du Centre des Impôts au sujet de la Taxe d'Habitation.

Dans les locaux actuels sera, également, mis en œuvre progressivement, le développement de services nouveaux en partenariat avec :

- La Poste : retrait de lettres et de paquets avec avis,
- La CAF de Creil : réception de courriers pour la CAF, consultation de la borne télématique interactive.

A moyen terme, courant 98, après extension et travaux, l'accueil sera étendu et deux bureaux supplémentaires verront le jour permettant, outre de soulager les premières permanences évoquées pour le court terme, d'accueillir les permanences nouvelles de :

- La Police Nationale, bureau de halte-îlotage, deux demi-journées par semaine, pour enregistrer, entre autres, les petites plaintes,
- La Recette-Perception pour le recouvrement de titres de recettes.

D'autres permanences de Services Publics pourraient s'adjoindre ultérieurement.

Pour tout renseignement sur les permanences
actuelles et nouvelles au CMI,
vous pouvez appeler le : **03.44.24.48.04.**

Service Public

VIVRE DIGNEMENT DANS LES CITÉS HLM

Une des raisons qui a fait que le gouvernement Juppé a été sanctionné, est à coup sûr sa politique du logement, et notamment du logement social (HLM). Actuellement les offices HLM, sont bien placés pour connaître les exigences des populations et donc élaborer des propositions. Aujourd'hui l'Etat doit reprendre ses responsabilités pour assurer la solidarité nationale et définir des objectifs tendant à assurer à chacun un toit où il fait bon vivre. La priorité doit être pour l'état, la relance des constructions et des réhabilitations ainsi que la création de services de proximité, qui devraient avoir des effets favorables sur la création d'emplois. Avec le nouveau gouvernement une logique différente peut se dessiner avec des mesures immédiates tendant à :

- L'abrogation des lois autorisant les saisies et expulsions chez les locataires et accédants de bonne foi;
- La suppression de la taxe Périssol sur les organismes HLM.
- La revalorisation de 20% des aides à la personne et leur indexation sur l'inflation.

Au delà, des réformes fiscales et budgétaires devraient être lancées pour redonner la priorité au logement social (rétablissement et revalorisation des aides à la pierre, des subventions de l'État, baisse à 5,5% de la TVA sur les rénovations avec maintien de la subvention Palulos, diminution des taux d'intérêts et allongement de la durée des prêts, aides aux accédants sinistrés, réorientation des fonds du «190» en faveur des salariés, etc.). En tout état de cause cette nouvelle politique du logement social ne se fera, que si les locataires des HLM le veulent et interviennent dans ce sens.

La Municipalité y est pour sa part favorable et agira dans ce sens. Déjà la mise en place le 27 mars dernier, de la conférence communale du logement, réunissant l'ensemble des partenaires sociaux (Mairie, sous-préfet, bailleurs sociaux, etc...) va dans ce sens.

Joël Capet
Maire-adjoint délégué
aux logements

NOUS VOULONS BIEN VIVRE A MONTATAIRE DANS LA SECURITE ET LA TRANQUILLITE



INFO

Chaque fois que la ville est confrontée à des problèmes dans ses services avec des individus ayant un comportement anormal, elle porte plainte. Elle examine ensuite l'utilisation des services par ces mêmes individus ou leur famille. Vous aussi n'hésitez pas à porter plainte. La peur des "représailles" de la part des "lâches" ne résoud rien. Les élus peuvent vous accompagner dans vos démarches.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Pierre BOSINO Maire de Montataire

Depuis quelques semaines, court avec insistance une « rumeur » prétendant que les familles habitant le quartier de la « Commanderie » à Nogent, seraient relogés à Montataire (la même rumeur court aussi à Creil). Nous ne savons évidemment pas qui sont les gens mal intentionnés qui sont à l'origine de ce bruit sans fondement, mais il est clair que ceux-ci ne veulent pas "du bien" à notre ville et que s'ils étaient démasqués, nous engagerions des poursuites. Je tiens ici, au nom de la municipalité, à démentir formellement ce "tuyau percé", comme l'on dit. Je me suis entretenu de cette situation avec Monsieur le maire de Nogent, qui est tout aussi surpris. Des travaux sont bien engagés par la ville de Nogent pour désenclaver le quartier, des discussions sont en cours entre Nogent et les copropriétaires, mais à aucun moment il n'est question de déplacer plus de 180 familles, soit 700 personnes d'une commune à une autre. Par ailleurs, la position de la municipalité de Montataire a toujours été claire : priorité de logement aux montatairiens, à leurs familles, à celles et ceux qui travaillent dans notre ville. Si les attributions de logement se font dans les Commissions d'attribution des bailleurs Oise-Habitat et la SA d'HLM, il est évident que les représentants de la ville sont attentifs aux arrivées extérieures et qu'ils donnent leur avis. C'est dans l'esprit de mieux maîtriser les attributions de logement, que la municipalité a, d'ailleurs, travaillé à la mise en place d'une Conférence communale du logement, avec l'Etat, les bailleurs et différents partenaires. Ensemble, faisons cesser les fausses rumeurs et agissons auprès du nouveau gouvernement pour plus de moyens pour le logement dans notre ville, en termes de construction, de réhabilitation, de gardiennage, de nettoyage.

Depuis notre dernier magazine, des événements intolérables, déplorables ont lieu, aggravant ainsi les difficultés des montatairiens, et ce climat d'insécurité qui pèse tant. Pourtant, et c'est ce qui est à retenir, quelque chose a commencé à changer : à trois reprises nous nous sommes rassemblés pour dire : "NON A LA VIOLENCE. NOUS VOULONS VIVRE TRANQUILLE".

- Le 17 Mars, 250 personnes au pied de la tour Gabriel Péri.
- Le 18 Mars, 150 employés communaux, place de la mairie.
- Le 19 Mars, 450 personnes place de la mairie.

Par ailleurs, un "collectif contre la violence" s'est créé : il rassemble des citoyens de notre ville de toutes origines, de toutes conditions, de toutes opinions, les pompiers, les policiers, des responsables d'associations, des enseignants, des autorités religieuses, des élus : pour tous, un seul mot d'ordre : TOUT FAIRE POUR VIVRE MIEUX A MONTATAIRE. Oui, c'est ensemble que nous pouvons lutter contre cette délinquance, cette violence qui nous empoisonne la vie et qui est insupportable.

Ceux qui se comportent ainsi doivent savoir, que nous ne pouvons pas l'accepter, que cette attitude ne mène à rien sinon à plus de problèmes pour les habitants de notre ville, et donc aussi pour eux-mêmes, qu'ils ternissent injustement l'image de Montataire. Mais, rappelez-vous, l'immense majorité des gens se comporte bien. La municipalité lance un appel aux parents : soyez attentifs au comportement de vos enfants, dans leur intérêt comme dans le vôtre. En tout état de cause, la municipalité continuera à tout faire pour la prévention, mais la répression ne sera pas absente de la démarche en lien avec la police et la justice.

Elle a la volonté d'aider à ce qu'une plus grande solidarité se développe entre tous les habitants, pour opposer un front uni aux quelques individus qui sèment le désordre.

LA VILLE NOUS APPARTIENT, OCCUPONS-NOUS EN.

DES SORTIES ET DES CAMPINGS

ETE 1997 : DES SORTIES

Durant l'été, les enfants iront :

- à la piscine de Montataire,
- à la base de Saint-Leu
- à la Cité des sciences (Paris)
- au tir à l'arc de Compiègne
- au tennis de Montataire
- au spectacle
- dans des parcs d'attractions

ETE 1997 : DES CAMPS

Ils partiront en camping :

- A Roy Boissy (découverte d'animaux de la ferme et du pays de Bray...)
- A la ferme de Blémont, près de Clermont (soins aux animaux, poneys, ballade en attelage...)
- à Criel Sur Mer (découverte de la mer, randonnées...)
- à Saint Félix (pêche...)
- sur le thérain en canoë-kayak.

OU INSCRIRE MON ENFANT ?

- Au centre municipal d'information (rue Anatole France) 03.44.24.48.04
 - A la mairie annexe (service scolaire, rue Jean Jaurès) 03.44.27.57.07
- L'inscription est gratuite, valable pour une année scolaire (de septembre à septembre). Elle permet aux enfants d'accéder à toutes les activités et d'être couverts par nos assurances.
(pensez à amener le carnet de santé de votre enfant lors de l'inscription)

LES ENFANTS NON INSCRITS

NE SERONT PAS ACCEPTÉS AU CENTRE DE LOISIRS

OU DOIS-JE EMMENER MON ENFANT ?

- 1ère année de Maternelle: école Henri Wallon, rue J.Uhry 03.44.27.50.31 (2 ans 1/2 et 3 ans)
- 2ème et 3ème année de Maternelle: Centre Petit Château, allée des Marronniers 03.44.27.48.65 poste 20 (4 et 5 ans)
- De 6 à 12 ans: Centre de loisirs Pierre Legrand, Avenue Anatole France 03.44.27.48.65
- De 12 à 14 ans: Point d'accueil 12/14 Place de l'église 03.44.27.40.59

QUELLES SONT LES HEURES D'OUVERTURE ?

Deux possibilités d'accueil:

A la journée: de 8 h 30 à 17 h 30

Un accueil de 8 h à 8 h 30 est organisé pour les enfants dont les deux parents travaillent

A la demi journée: de 13 h 30 à 17 h 30

D'autres possibilités peuvent être envisagées si vous le désirez. (Contacter la direction du centre au 03.44.27.48.65)

(Pour les enfants de maternelle inscrits en périscolaire: accueil de 7 h à 19 h au centre de loisirs Henri Wallon)

A SAVOIR... A SAVOIR... A SAVOIR...

Si vous bénéficiez des bons vacances CAF, vous pouvez vous en servir pour les centres de loisirs. Le montant de votre prestation sera déduit directement de votre facture. Il vous suffit de nous faire parvenir votre imprimé CAF avant la fin de l'été.

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER AU 03.44.27.48.65.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

POUR BIEN GRANDIR, LES VACANCES IL N'Y A RIEN DE MIEUX !

Juillet, août devraient rimer avec soleil, dépaysement, vacances. Hélas pour beaucoup de nos concitoyens ce mot vacances restera du domaine du rêve. Bien sûr pour les enfants qui, malheureusement ne partent pas, les meilleures dispositions sont prises par la Municipalité par l'intermédiaire des centres de loisirs pour leur rendre le plus agréable possible ces mois d'été. Un été sous le signe de l'amitié puisque les animateurs du centre emmèneront les enfants à la découverte des DOM-TOM, au travers d'activités éducatives «artisanat, faune, flore, gastronomie, musique etc...»

Bien sûr, nous n'oublierons pas les festivités avec le traditionnel défilé du 13 juillet suivi des interilles Creil, Montataire, Nogent, Pont, la journée à la mer en famille du mois d'août, et nous nous retrouverons tous à la grande fête du centre le 31 août.

Durant ces 2 mois, les enfants seront encadrés par une équipe d'animateurs et directeurs compétents et responsables (plus de 70 jeunes Montatairiens en priorité).

Dans un souci de sécurité et pour répondre aux nouvelles normes imposées par la communauté économique européenne, les jeux du centre ont été retirés, mais un nouveau venu ravira nos petits utilisateurs.

Tout ceci pour offrir à nos enfants des vacances les plus distrayantes possibles.

On s'amuse aussi, l'été à Montataire

JADE

Jeunesse, Activités,
Développement, Educatif

JUILLET - AOÛT 1997

nombreuses activités
culturelles et sportives
Le matin de 10 h à 12 h
L'après-midi de 14 h à 17 h

JADE C'EST AUSSI :

*Aide recherche d'emploi,
démarches administratives*

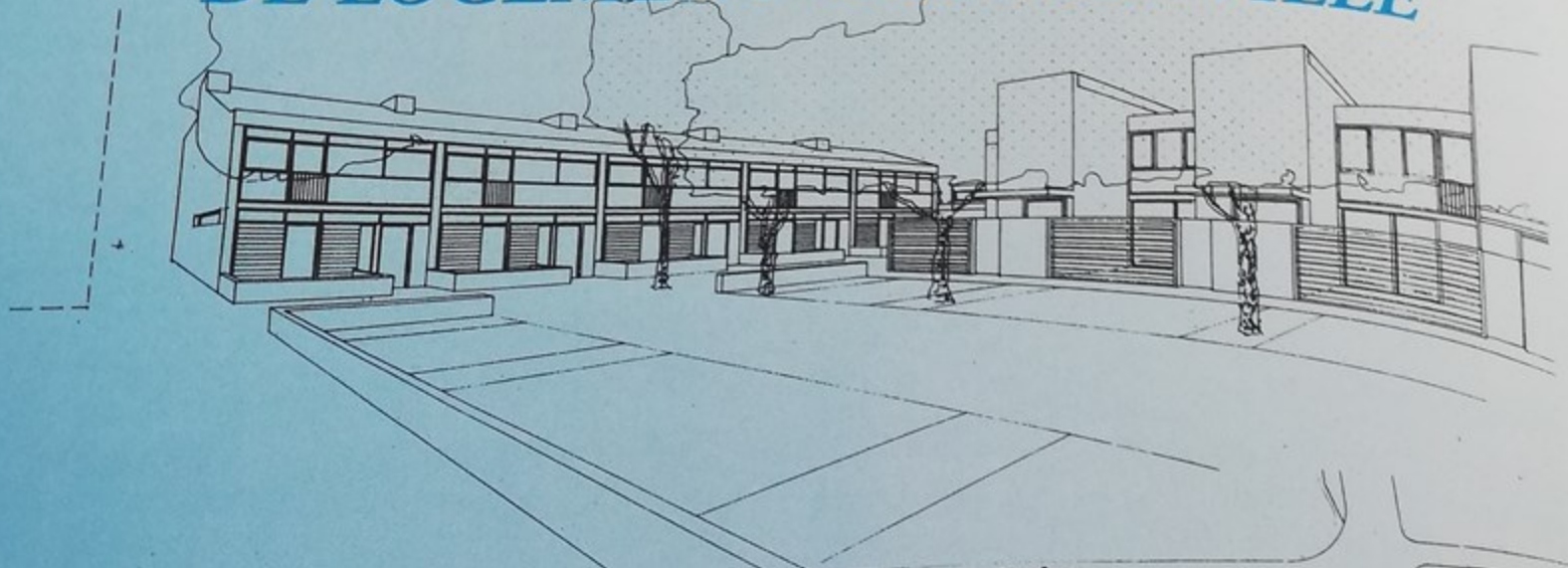
Loisirs, Animations,

Sorties culturelles

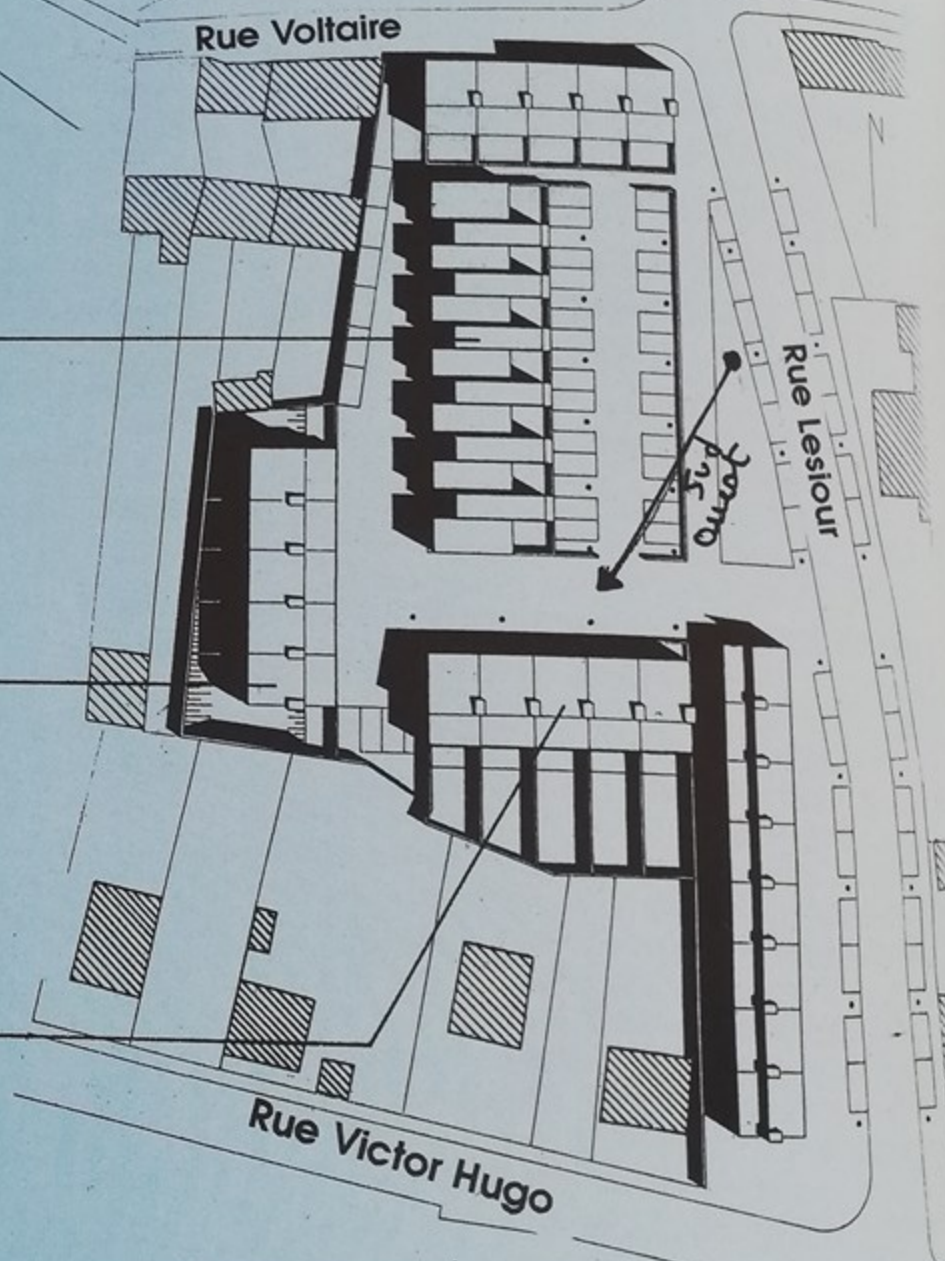
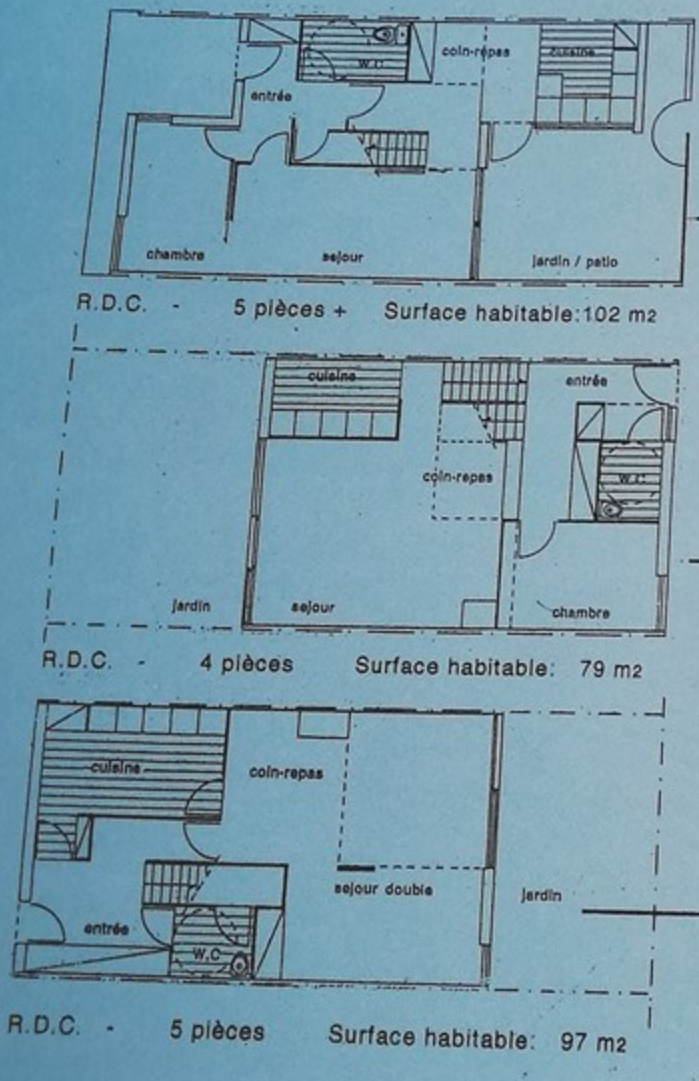
Espace Fernand Léger

Rue de Condé - 03.44.28.09.30

DES PROJETS IMMÉDIATS DE LOGEMENT DANS LA VILLE



La place vue de la rue Lesiour vers le Sud - Ouest



Résidence de la ferme du Prieuré :
30 maisons en accession à la propriété

Renseignements et commercialisation au **01.45.31.31.13**
et aux services techniques municipaux de Montataire au **03.44.64.66.00**

La Résidence de la Ferme du Prieuré

Dans un contexte économique marquée par la crainte de s'engager pour une longue durée dans l'acquisition d'une maison, nous proposons une alternative à la possibilité de logement par l'accession sociale à la propriété.

La ville de Montataire dans sa politique de développement de projets d'habitation, a choisi par voie de concours la Société IFE, associée à l'architecte Laurent Sevestre pour réaliser dans le quartier Lesieur une opération de 30 maisons en accession à la propriété.

Cette opération peut voir le jour grâce à la politique foncière menée depuis plus de 20 ans par la ville qui a ainsi la maîtrise de son sol.

Cela permet aujourd'hui d'imposer par contrat aux opérateurs immobiliers une qualité-urbaine architecturale et des usages pour des maisons destinées prioritairement aux montatairiens selon leurs moyens.

Une première présentation publique a eu lieu le 25 Juin 1997 et d'autres pourront suivre dès Septembre 1997.

Vous pouvez également contacter les services techniques de la ville pour une présentation particulière.

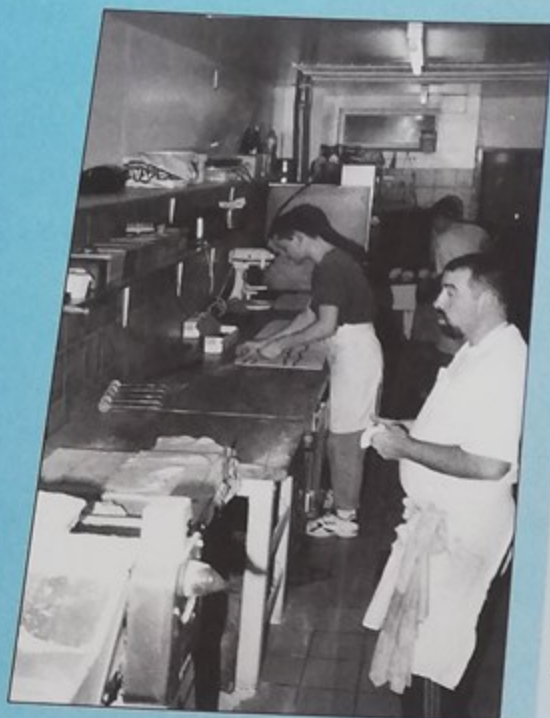
Pour tout renseignement
03.44.64.66.00

TRAVAUX DE L'ÉTÉ

- ❑ Construction de l'immeuble jeunes (OPAC de l'Oise)
Démolition «Hôtel Haas», Juillet 1997
Démarrage construction fin Août 1997
Livraison Juillet 1998.
- ❑ Cavée d'Angy Août/Sept 1997 - 370.000 F
Reprise de chaussée, mise en souterrain réseau, mise en place caniveau.
- ❑ Rue de Nogent 3e tranche - 400.000 F - Août 1997
Reprise de chaussée et bordurage (côté bois) de la rue Bessemer à l'allée des Marronniers
Reprise des trottoirs entre l'allée des Marronniers et la rue Henri Vielliard.
- ❑ Rue Edouard Vaillant - 350.000 F - Août 1997
Reprise des trottoirs.
- ❑ Programme d'enduits minces - 290.000 F - Août 1997
Reprise des couches de roulement dans les rues suivantes :
- Rue du Général de Gaulle
- Rue Jacques Duclos (entre la rue R. Salengro et R. Rolland)
- Rue Victor Hugo (pour partie)
- Ecole maternelle J. Decour A.
- ❑ Rue Guillaume Calle - 60.000 F - Août/Sept. 1997
Reprise pavés, bordure, tampons.
- ❑ Groupe scolaire Jean Macé - 170.000 F - Juillet/Août 1997
Reprise huisseries et peinture de toutes les classes et salles annexes.
- ❑ Groupe scolaire Paul Langevin 130.000 F - Juillet 1997
Carrelage, préau du primaire.
- ❑ Groupe scolaire Maurice Bambier
Ça avance, le clos et le couvert pour fin septembre 1997 seront assurés.
Fin des travaux toujours prévue en Février 1998 et la rentrée pour septembre 1998.



RÉDUCTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS



Le Conseil Municipal réuni le 12 juin 1997 a adopté un nouveau local de référence pour le calcul de la cotisation minimum de Taxe Professionnelle.

Cette mesure, proposée par Monsieur le Maire et votée à l'unanimité par le Conseil Municipal, va se traduire, pour une centaine de commerçants et artisans de notre ville, par une réduction importante de la Taxe Professionnelle, pouvant atteindre 1000 F (50%). Le coût pour la Ville est d'environ 50 000 F.

Avec cette mesure qui veut tenir compte des difficultés réelles de nombre de commerçants et artisans, victimes eux aussi entre autre du manque de moyens des consommateurs, il s'agit de donner un "peu d'air" au commerce local.

Par ailleurs les commerçants et artisans se trouvant dans la Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU) pour l'essentiel «les Martinets», sont totalement exonérés de Taxe Professionnelle.

Le Vendredi
25 Avril 1997
à Montataire,
«HEIDELBERG
WEB PRESS»
ouvrait
officiellement
son nouveau
centre de
formation
et de support
à ses clients.





SITE CHAUSSON : ÇA BOUGE

Le Jeudi 12 Juin a eu lieu sur le site Chausson, une rencontre entre l'ensemble des partenaires travaillant à la réindustrialisation de cette usine : les élus du District Urbain de l'Agglomération Creilloise (D.U.A.C.), les élus de Montataire et de Creil, le

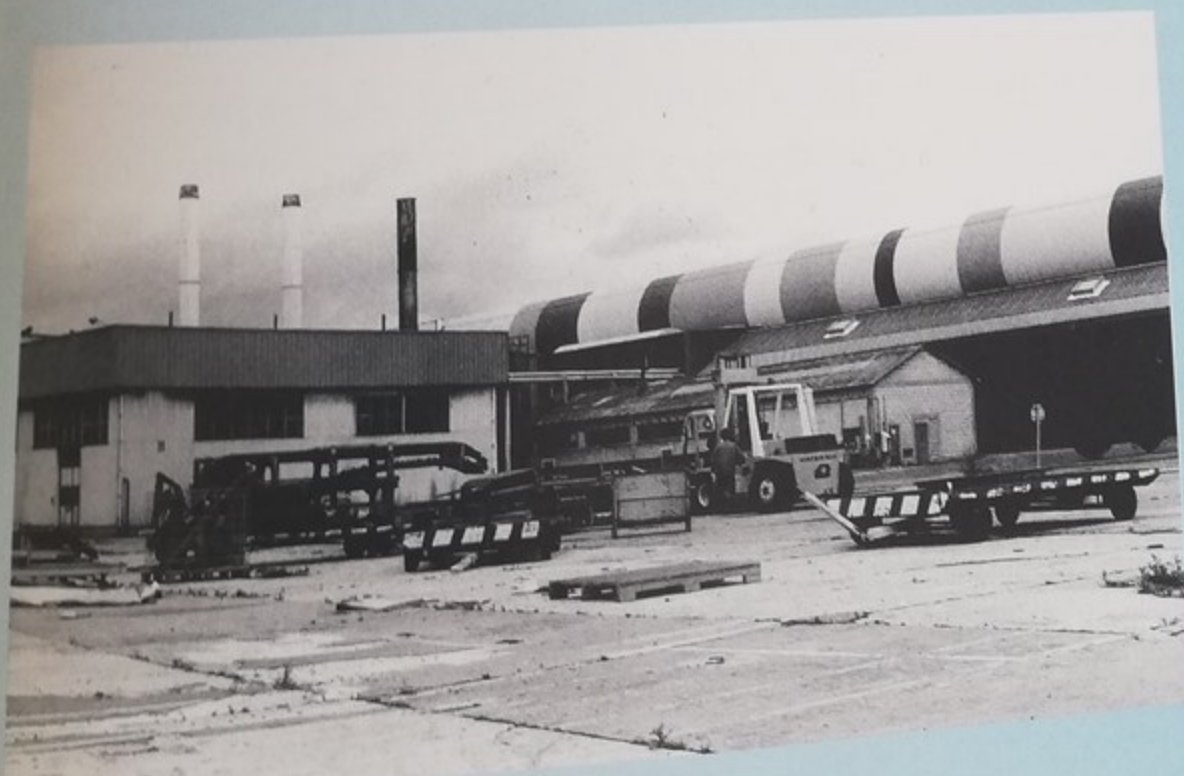
Préfet, le Sous-Préfet de Senlis, les Services de l'Etat, Monsieur VERMOREL (du Groupe Mallart qui est «le gérant» du site qu'il loue au D.U.A.C., la SODIE, la SEMOISE,...

L'objectif de cette réunion et de cette visite était de faire un point précis de l'état d'avance-

ment des travaux pour l'accueil des premières entreprises sur le site.

La volonté a été réaffirmée par l'ensemble des partenaires d'arriver à accueillir des entreprises dès les mois de Septembre-Octobre, au moins dans un des bâtiments. Ce même jour a été signée entre le Préfet de l'Oise, le Maire de Creil et le Maire de Montataire, la convention liant l'Etat et les deux villes pour la réalisation de la «Zone Franche Urbaine (ZFU)» sur le site Chausson. A ce jour, une cinquantaine d'entreprises auraient fait part de leur intérêt à s'installer sur le site, le souci exprimé par les élus de Montataire et d'autres d'être attentifs «aux patrons chasseurs de primes» est maintenant pris en compte, le Préfet s'étant prononcé très clairement contre ces pratiques.

Par ailleurs, l'après-midi même, une autre réunion s'est tenue aux services techniques de notre ville, à propos de l'aménagement des parkings Chausson rachetés par Montataire pour y installer une zone d'activités artisanales et de petites et moyennes entreprises, en complémentarité avec le site Chausson. La municipalité a confié au bureau d'études Oise La Vallée la mission de nous aider à réaliser cette zone d'activités.

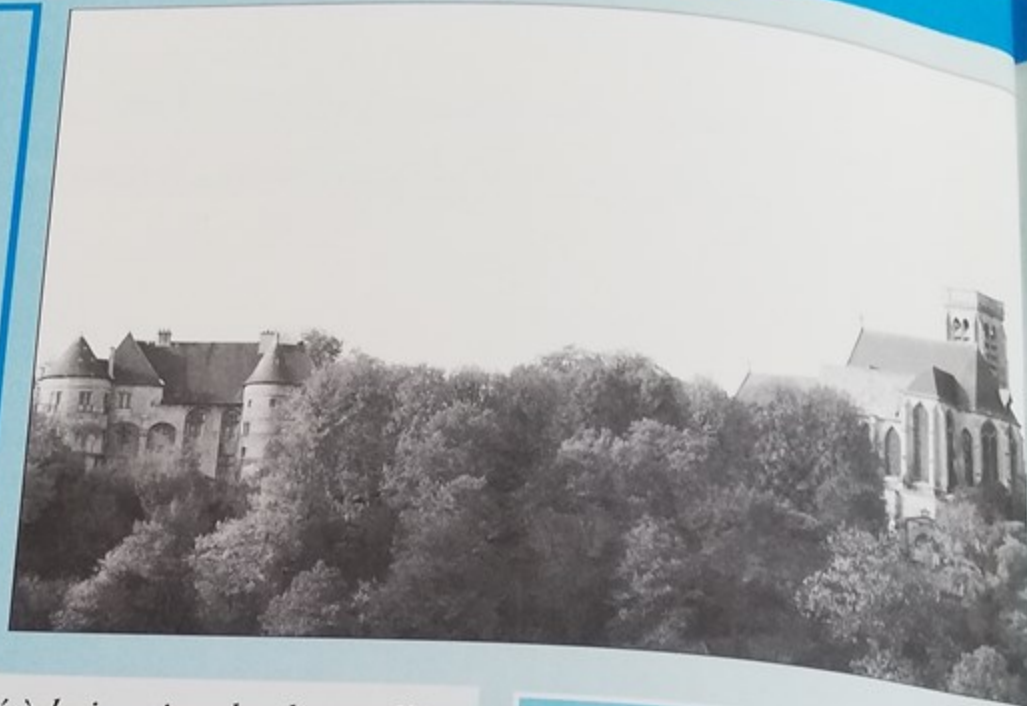


Culturel

**SPECTACLE SON,
LUMIERE
ET FEU D'ARTIFICE
« DE MONS AD
THERAM
A MONTATAIRE »**

Une fresque historique
autour du Château

**DIMANCHE
13 JUILLET 1997
à 23 heures**



« Sur le sommet d'un coteau situé à la jonction des deux vallées, entouré d'une abondante masse de verdure qui en masquait la base, se présentait un vieux château féodal que les rayons du soleil naissant éclairaient admirablement. Malgré la lumière qui le baignait, une brume matinale le voilait comme d'une gaze très légère et glaçait d'une demi-teinte bleuâtre l'ombre portée par les tours rondes dont il était flanqué. Derrière le vieux manoir et, tout auprès, comme lui appartenant et faisant partie de l'ensemble des constructions, se dressait la silhouette grisâtre d'une église gothique avec son haut clocher. »

- C'est une vraie page d'histoire!

Cette année, le feu d'artifice n'aura donc pas lieu sur le stade Marcel Coene.

Le spectacle présentant l'Histoire du Château de Montataire se situera sur les hauteurs de la ville. Pour une bonne visibilité, le public devra se placer près des Forges sur l'Espace Vert face au magasin Aldi. Cette aire sera sonorisée mais les spectateurs qui le souhaitent pourront suivre le récit sur leur transistor : Son en direct sur FMC Radio - 101.3 FM ou 102.1 FM

Spectacle: sur le Château, l'Eglise, le Petit Château.

Public: Square angle Avenue de la Libération, rue Lénine.
(près du Pont des Forges et passage à niveau).

Rendez-vous des enfants à 21 h 30 devant la piscine pour la retraite aux flambeaux organisée par le Centre de Loisirs.

Attention, la circulation et le stationnement seront interdits Avenue de la Libération, Rue Lénine et Allée des Marronniers de 21 heures à minuit.

Parkings : A. Croizat, Ets Sollac, Galvanor.



PROGRAMME DE LA FÊTE FORAINE

du 16 au 26 Août 1997
Inauguration le 16 Août

Mercredi 20 Août

Salle libération
Après-midi dansant
avec l'OMRPA

Jeudi 21 Août

Av. Ambroise Croizat
Spectacle comique
les «Deudeuche Show»

Samedi 23 Août

Pl. de la Mairie 20 h 30
Intervilles
Montataire/Saint-Maximim.

Dimanche 24 Août

Concours de pêche

Lundi 25 Août à 20 h 30

Tirage de la Tombola

Bal public
avec l'Orchestre

Joël FRANCK

sur la Place
de la Mairie

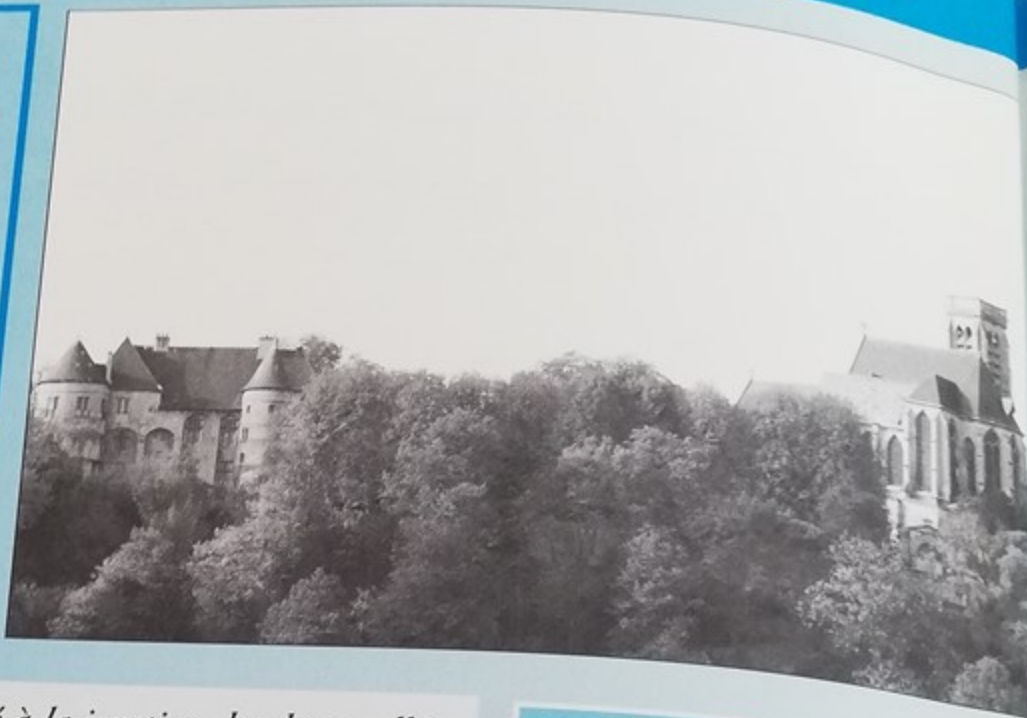
le 13 Juillet à 23 h 45.

Culturel

SPECTACLE SON,
LUMIERE
ET FEU D'ARTIFICE
« DE MONS AD
THERAM
A MONTATAIRE »

Une fresque historique
autour du Château

DIMANCHE
13 JUILLET 1997
à 23 heures



« Sur le sommet d'un coteau situé à la jonction des deux vallées, entouré d'une abondante masse de verdure qui en masquait la base, se présentait un vieux château féodal que les rayons du soleil naissant éclairaient admirablement. Malgré la lumière qui le baignait, une brume matinale le voilait comme d'une gaze très légère et glaçait d'une demi-teinte bleuâtre l'ombre portée par les tours rondes dont il était flanqué. Derrière le vieux manoir et, tout auprès, comme lui appartenant et faisant partie de l'ensemble des constructions, se dressait la silhouette grisâtre d'une église gothique avec son haut clocher. »

- C'est une vraie page d'histoire!

Cette année, le feu d'artifice n'aura donc pas lieu sur le stade Marcel Coene.

Le spectacle présentant l'Histoire du Château de Montataire se situera sur les hauteurs de la ville. Pour une bonne visibilité, le public devra se placer près des Forges sur l'Espace Vert face au magasin Aldi. Cette aire sera sonorisée mais les spectateurs qui le souhaitent pourront suivre le récit sur leur transistor : Son en direct sur FMC Radio - 101.3 FM ou 102.1 FM

Spectacle: sur le Château, l'Eglise, le Petit Château.

Public: Square angle Avenue de la Libération, rue Lénine.

(près du Pont des Forges et passage à niveau).

Rendez-vous des enfants à 21 h 30 devant la piscine pour la retraite aux flambeaux organisée par le Centre de Loisirs.

Attention, la circulation et le stationnement seront interdits Avenue de la Libération, Rue Lénine et Allée des Marronniers de 21 heures à minuit.

Parkings : A. Croizat, Ets Sollac, Galvanor.



PROGRAMME DE LA FÊTE FORAINE

du 16 au 26 Août 1997
Inauguration le 16 Août

Mercredi 20 Août

Salle libération
Après-midi dansant
avec l'OMRPA

Jeudi 21 Août

Av. Ambroise Croizat
Spectacle comique
les «Deudeuche Show»

Samedi 23 Août

Pl. de la Mairie 20 h 30
Intervilles
Montataire/Saint-Maximim.

Dimanche 24 Août

Concours de pêche

Lundi 25 Août à 20 h 30

Tirage de la Tombola

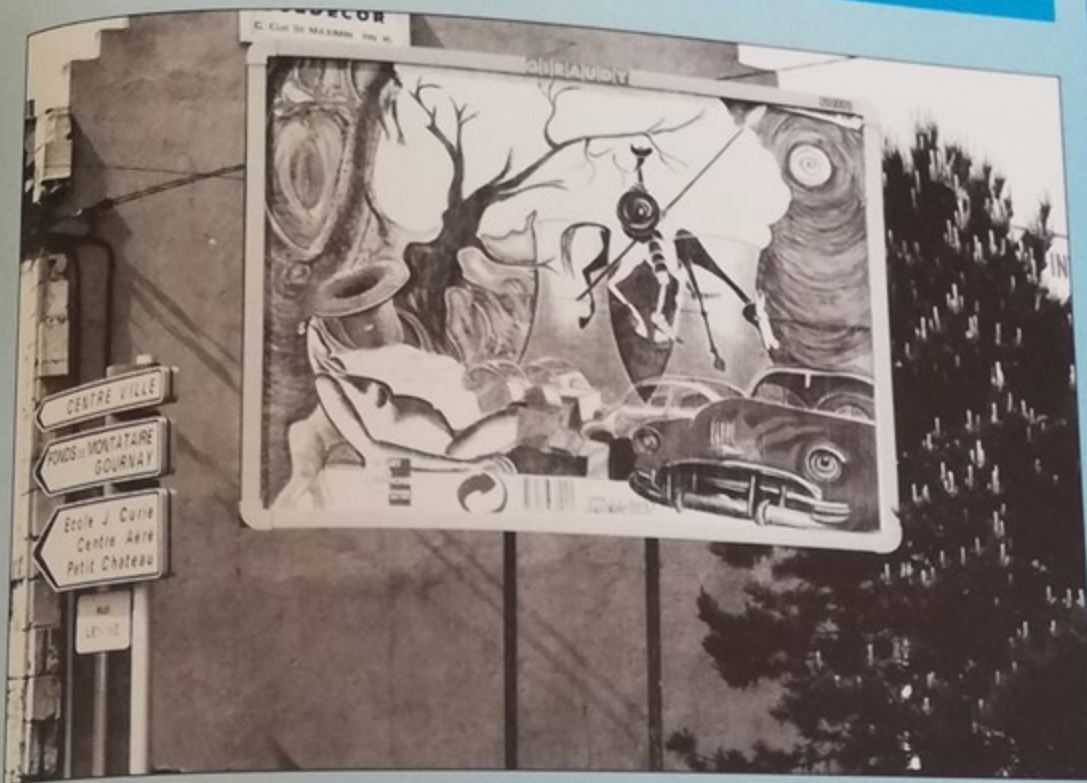
Bal public
avec l'Orchestre

Joël FRANCK

sur la Place
de la Mairie

le 13 Juillet à 23 h 45.

LA RUE VERS L'ART



10 artistes de la région ont pu exprimer leur talent sur des supports originaux.

En effet, 18 panneaux destinés habituellement à l'affichage publicitaire ont été mis à leur disposition afin de créer des œuvres sur le thème de l'environnement.

Pendant deux semaines, les habitants de Montataire et des alentours ont été au cœur de l'exposition.

La municipalité tient à remercier tous les graphistes qui ont participé à cette exposition dans la rue et également à celle

présentée à l'Eglise Notre-Dame de Montataire. Elle remercie aussi la Société Akzo Nobel qui a fourni la peinture pour la réalisation de ces œuvres.

Plus de 200 m² avec
Mmes DEVISCH Marcelle,
MATHIEU Catherine,
Mrs AZAD,
ROZWENS Jacques,
DEMAI Jean-François,
NACHUN Hervé,
WABLE Jean-Marie,
VAL Thomas,
DUPONT Hervé,
ZEMRAK Ali.

EXPO-SCIENCES PICARDIE 97 à MONTATAIRE

« Expo-Sciences » consiste à réunir, en un lieu régional, pendant 4 jours, des personnes qui ont réalisé des projets à caractère scientifique ou technique.

C'est un lieu d'échanges, de rencontres, entre les jeunes, le public, les scientifiques, les industriels, ...

Après s'être déroulée les années précédentes, dans la Somme et l'Aisne, Expo-Sciences sera organisée dans l'Oise, à Montataire.

Du 9 au 12 Octobre, des établissements scolaires de Picardie, des entreprises de Montataire et de la Région, des associations présenteront leurs projets.

La salle des sports Marcel Coene sera transformée en un vaste lieu de rencontres.

Des conférences, des débats, une visio-conférence auront lieu avec des thèmes comme ceux de « l'Art et la Science », « le Ciel et l'Espace », « la gestion de l'eau », « la place de la Culture Scientifique dans l'aménagement du temps de l'Enfant ».

Déjà des établissements scolaires de Montataire sont engagés dans cette opération et une classe du lycée Malraux se chargera de l'accueil et de la communication pendant ces journées.

Un grand rendez-vous culturel et scientifique à ne pas manquer !

Conseil Municipal

Lors de sa réunion du 12 Juin 1997, le Conseil a examiné les points suivants :

Parmi les points principaux discutés:
- La fermeture d'ALCATEL (motion votée)
- La menace de fermeture d'une classe à Jacques DECOUR. (délibération votée)

ADMINISTRATION GENERALE

- 01) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 1997.
- 02) PROJET DE FERMETURE DU SITE ALCATEL DE MONTATAIRE/THIVERNY.
- 03) ZONE FRANCHE URBAINE CREIL/MONTATAIRE
 - a) Convention de développement économique - Approbation.
 - b) Modalités d'exonération de taxe professionnelle (information).
- 04) APPROBATION DES COMPTES 1996 DE LA R.C.C.E.M.
- 05) ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DES MARCHES DE MONTATAIRE - CONVENTION.
- 06) DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE DE MONTATAIRE EN CATEGORIE DES VILLES DE 20.000 A 40.000 HABITANTS.

DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS

- 07) COMPTE ADMINISTRATIF 1996 - APPROBATION.
- 08) COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL - APPROBATION.
- 09) RAPPORT D'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS - ANNEE 1996.
- 10) TARIFS COMMUNAUX 1997 - REVALORISATION.
- 11) FISCALITE LOCALE - TAXE PROFESSIONNELLE - COTISATION MINIMUM - CHOIX D'UN LOCAL DE REFERENCE.
- 12) ADMISSION EN NON-VALEUR.
- 13) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION "LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME".

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT URBAIN.

- 14) APPROBATION DEFINITIVE DES ACTIONS C.D.U. 1997.
- 15) DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - BILAN D'EMPLOI 1996.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES.

- 16) AUTORISATION DONNÉE A LA SEMOISE DE VENDRE DEUX PARCELLES A MESSIEURS LOPEZ, HEAULME ET REGULA.
- 17) REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS - DELIBERATION COMPLEMENTAIRE.
- 18) AMENAGEMENT DU FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS - APPEL D'OFFRES OUVERT.
- 19) BILAN SUR LA POLITIQUE FONCIERE - ANNEE 1996.
- 20) CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE M.BAMBIER - AVENANT AU MARCHE.

DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION.

- 21) SUPPRESSION DE POSTE A L'ECOLE PRIMAIRE J.DECOUR.
- 22) ASSOCIATION JEUNESSE - ACTIVITES - DEVELOPPEMENT EDUCATIF (JADE) -ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE.
- 23) ACCUEIL DES ENFANTS AMBASSADEUR - PARTICIPATION.
- 24) ATTRIBUTION DES BOURSES AUX ETUDIANTS POUR 1997.
- 25) ATTRIBUTION D'AIDES AUX LYCEENS ET ETUDIANTS.
- 26) SUBVENTION AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - VOYAGE DE FIN D'ANNEE.
- 27) FIXATION DU MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE.
- 28) TARIFS COMMUNAUX 1997 - REVALORISATION.
- 29) CONVENTION ACCUEIL-ECOUTE DES JEUNES MERES, MISSION LOCALE DE LA VALLE DE L'OISE.

DIRECTION DU PERSONNEL ET DE L'INFORMATIQUE.

- 30) CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR L'UTILISATION DE SON SERVICE DE REMPLACEMENT.
- 31) CENTRES DE LOISIRS - MODALITES DE REMUNERATION DES ANIMATEURS.
- 32) REGIME INDEMNITAIRE:

ASTREINTE.

- 33) REGIME INDEMNITAIRE: PRIME DE SERVICE ET DE RENDMENT ET INDEMNITE DE PARTICIPATION AUX TRAVAUX.
- 34) INDEMNITE DE RESPONSABILITE DE 5%.



Projets « SANTÉ »

Pendant une semaine, les élèves du cycle 2 de Montataire ont pris un petit déjeuner exceptionnel. Ils ont pu se servir différents aliments et ainsi composer un repas équilibré pour rester en bonne santé.

A l'école Jean Jaurès, plusieurs classes ont réalisé un film qui montre la nécessité de se brosser les dents.

A cette occasion, les élèves sont allés visiter le musée de la broserie de Saint Félix.

Maintenant, chacun sait comment est fait une brosse à dents mais aussi comment l'utiliser.

Les élèves d'Isabelle Massein, de la maternelle Jacques Decour 2, ont recherché tous les dangers que l'ont peut rencontrer dans la maison. Les parents ont pu voir l'exposition.

Espérons que cette action contribuera à diminuer le nombre d'accidents dont sont victimes les enfants.

Le petit déjeuner à l'école Jacques Decour

Ce matin, j'ai pris mon petit déjeuner à la cantine avec ma classe.

J'ai mangé du fromage et une orange, deux tartines de pain, un yaourt, des céréales au chocolat. J'ai bu du jus d'orange et du chocolat chaud.

J'ai bien aimé ce petit déjeuner parce que c'était bon.

Angéla

... J'ai trouvé que c'était bien présenté et ça m'a vraiment plu. On a été très sages et quand on a eu fini, on a débarrassé la table proprement..

Je voudrais que ça recommence jusqu'à la fin de l'année

Sarah



LES STUDIOS DUBOIS

Tout au long de l'année, l'école Paul Langevin a travaillé sur le cinéma.

Le 29 avril, les classes de CE2/CM1 de Mme Arer et les CM2 de Mme Masplet sont allés visiter les studios Dubois. C'était très intéressant.

Dans ces studios on tourne par exemple :

des publicités : Jean Pierre Coffe et le four Siemens
Des clips des Boys Band ou de Stéphane Eicher
et des films : Délicatessen, la cité des enfants perdus, Lucie Aubrac, Assassin..; ils s'occupent des effets spéciaux.

Il y avait trois studios. Le plus grand mesure 1000 m² et 10 m de hauteur.

Ils ont vu une grosse caméra commandée par un ordinateur. Ils fabriquent des décors qui sont cassés à la fin du tournage.

CARNAVAL

Carn'avalez

Avalez les confettis

Les enfants se sont régales de défiler dans les rues

Des pommes, des poires, et des tartes aux fraises

des cuisiniers-échassiers

faisaient monter la sauce

des enfants manifestaient

demandaient-ils de la nourriture pour tous?

La fête s'est terminée par un

grand dessert flambé sur le stade

Carnaval, a brûlé

Pour finir le repas, c'est l'orage

qui a servi l'eau en abondance.

LA FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES (F.C.P.E)

LE DÉLÉGUÉ PARENT FCPE,
UN PARCOURS LOGIQUE
DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITÉ.

A la différence de groupements isolés qui semblent davantage destinés à répondre à des cas individuels, la FCPE propose une orientation valable pour toute la scolarité des enfants.

Elle bénéficie de l'expérience acquise par plusieurs générations de parents.

Ses prises de position offrent une réelle perspective, continue et cohérente, qui permet de faire prévaloir l'intérêt général et non pas des situations particulières.

1 - Le délégué FCPE est un défenseur du service public, laïque et gratuit. Il est vigilant sur la **qualité du service public**

- * effectif dans les classes: 25 élèves
- * présence et remplacement des maîtres
- * aide et soutien aux élèves en difficulté.

2 - Il est vigilant sur la **gratuité** :

- * gratuité des manuels et des fournitures
- * pratiques financières de la coopérative
- * financement des actions d'ouverture (attention à la publicité à l'école).

3 - Il est vigilant sur la **participation des parents** :

- * rencontres et informations enseignants-parents
- * tenue régulière du Conseil d'école, ordre du jour respecté et esprit de dialogue
- * respect de chaque partenaire dans sa spécificité (ne pas donner de leçon de pédagogie aux enseignants, par exemple).

4 - Le délégué FCPE soutient la nouvelle politique à l'école :

- * mise en place des cycles
- * adoption d'un projet dans chaque école
- * évaluation des élèves pour différencier l'action pédagogique.

5 - Le délégué FCPE défend une certaine conception de l'homme et de l'éducation :

- * il s'intéresse à tous les enfants sans discrimination pour qu'ils soient égaux devant le savoir et devant la vie.
- * il défend plus particulièrement les enfants souffrant d'un handicap personnel ou social pour leur intégration réussie dans l'école, première étape de leur intégration sociale et professionnelle
- * il prône une conception démocratique de la société et de l'école où chacun doit pouvoir exercer ses choix de manière autonome et responsable.

Le PHOTO-CLUB de MONTATAIRE et le COMITÉ des FÊTES ORGANISENT «LE CONCOURS PHOTO 1997»

Thèmes : BATEAU ...
REGARD sur la PUB !

Les photos sont à remettre au plus tard le vendredi 17 OCTOBRE 1997 avant 17 heures au Service Culturel, à la Résidence des Personnes Agées ou à l'accueil de la Mairie.

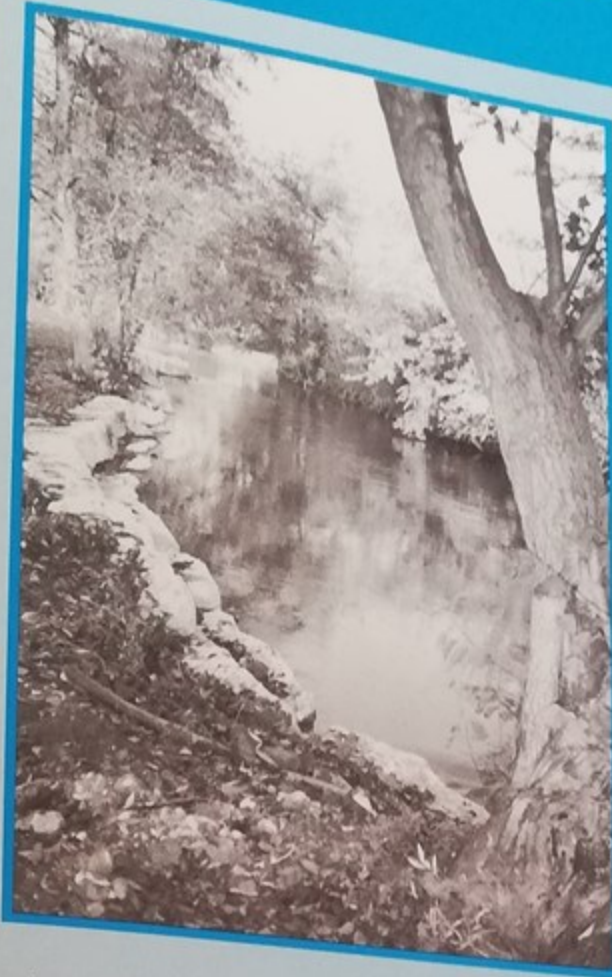
Le règlement avec le bulletin de participation est à retirer à :

- l'accueil de la Mairie,
- la Mairie annexe,
- au C.M.I.,
- au Service Culturel,
- la Résidence des Personnes Agées,
- chez les commerçants ayant l'affiche du concours en vitrine.

Pour la 7ème édition de notre concours, l'exposition des photos sélectionnées par le jury se fera dans les locaux de la Résidence des Personnes Agées du 20 au 26 octobre 1997 de 10 h. à 17 h. Les réunions du PHOTO-CLUB se tiennent au "Petit Château", à partir de 20 h. 30, le jeudi des semaines paires.

La réussite
de nos enfants passe
par votre engagement
Rendez-vous
Dimanche
7 Septembre 1997
sur la place de la Mairie
au stand FCPE.

LES MARTINS- PECHEURS



C'est la société de pêche de Montataire qui a été créée en 1933 et qui compte aujourd'hui 615 adhérents plus 100 juniors de moins de 16 ans qui pêchent toute l'année dans l'oise, dans l'étang de Saint-Vaast-Les-Mello, dans le Thérain en 1^{re} ou en 2^e catégorie.

Que pêchent-ils ?

De la truite, du brochet, du sandre, de la perche, du silure, du goujon, du gardon, de la carpe, de la tanche et de l'anguille.

Il faut savoir que pour pêcher, il faut être en possession du permis de pêche et parfois d'une action à la journée ou à l'année selon le plan d'eau choisi.

Aujourd'hui à l'étang de Marais-Benne, nous proposons une action à l'année spéciale juniors.

Pour plus amples renseignements, vous pouvez vous rapprocher de nos dépositaires.

A NOTER : à l'occasion de la fête de Montataire nous organisons une partie de pêche à la truite dans le Thérain le DIMANCHE 24 AOUT 97.

Inscriptions 50,00 Frs, (chez nos dépositaires) ouvert à toutes et à tous; et une partie de pêche à la truite le SAMEDI 30 AOUT 97 dans l'étang de Marais-Benne, spéciale juniors moins de 16 ans (à partir du 01/01/81) inscription 20,00 Frs chez nos dépositaires de Montataire ou sur place le jour même.

Nous vous proposons de vous rendre sur les bords du Thérain, dans la zone de la Maladrerie, afin de découvrir le mode d'exploitation du futur étang de pêche que nous espérons pouvoir vous faire profiter en l'an 2000.

La pêche c'est la détente, et la découverte de la nature.

Vie associative

FORMES ET COULEURS

- Au début de cet article et au nom de l'association "Formes et Couleurs", je tiens à rendre un hommage tout particulier à Robert Delamarre. Je crois que s'il fallait le caractériser nous pourrions prendre des mots simples qui ont pour nom : amitié, fidélité, ouverture d'esprit, passion.

- A travers un ensemble d'échanges au cours d'expositions et de réunions, ce qui frappait, c'était la chaleur humaine, la volonté de comprendre, d'apprécier d'autres styles que le sien, la volonté de perfectionner, de créer Robert, un grand "merci" au nom de tous les peintres, pour tout ce que tu as fait. Tu nous montres toujours le chemin à suivre!

- L'exposition que nous avons organisée au Lycée Malraux les 24 et 25 avril avec les peintres amateurs en collaboration avec Monsieur Picquetot, le Proviseur, nous a permis de rencontrer une centaine de jeunes. C'était une première pour l'association qui nous a permis de découvrir les possibilités qui nous sont offertes pour toujours mieux partager la passion d'exprimer, de créer toutes les formes d'art. Nous avons senti un réel intérêt de la part des jeunes, dont 2 ou 3 veulent participer à nos activités. Dans ces échanges, beaucoup de spontanéité et de simplicité. C'est pour nous tous une invitation à continuer en progressant dans la recherche avec les jeunes.

Pour l'association "Formes et Couleurs"

André Yvinec

*La FNACA ORGANISE le Samedi 20 Septembre 1997
avec le concours de l'AMICALE BOULISTE
DE MONTATAIRE un concours de pétanque
en doublette mêlée 4/5 parties
NOMBREUSES RÉCOMPENSES
OUVERT A TOUS - Inscriptions sur place à 13 heures.*

riés

le 28,

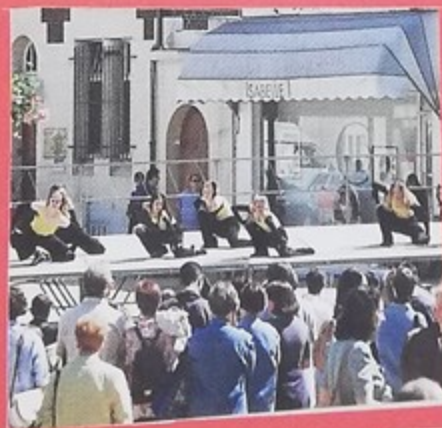
le 22,

le 12,

és



*La ronde
des
sports*



Carnaval des écoles

